



**EXTRAIT DU REGISTRE  
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2022**

**OBJET : N° 24bis**

**RAPPORTEUR : Monsieur DEVILLERS**

**INTITULÉ : R.P.Q.S. RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS  
DE L'EAU 2021**

**Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 29 Septembre 2022 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.**

**MEMBRES EN EXERCICE : 39**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;  
Mme DELEVALLEE Maire-Adjointe ;  
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; Mme DROBINOHA ;  
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMEON ; M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;  
Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;  
Mme LIENARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFEDE ; Mme SAYDON ;  
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme CHATELAIN ;  
Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;  
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à M.LE MAIRE  
M. MOAMMIN qui a donné procuration à Mme DELEVALLEE  
M. BAVENCOFFE qui a donné procuration à Mme LABADENS  
Mme CHARPENET qui a donné procuration à Mme LIENARD  
Mme BRIQUET qui a donné procuration à Mme GAILLARD  
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à M. FLAMEIN  
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme WIART  
M. VAILLANT qui a donné procuration à M. DOBREMETS  
M. SIMPERE  
Mme DEMONTFAUCON

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

M. Alban DOBREMETS

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, le délégataire produit un RAD (Rapport Annuel du Délégué) qui est mis à disposition des élus et du public.

Dans ce même cadre, et en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), un Rapport sur le Prix et la Qualité des Services publics (R.P.Q.S) de l'eau doit être présenté par la collectivité organisatrice au Conseil Municipal.

Un décret et un arrêté en date du 2 mai 2008 ont par ailleurs précisé un certain nombre d'informations (dénommées indicateurs de performance) que doit reprendre chaque R.P.Q.S.

Ce rapport reprend pour l'essentiel les informations figurant dans le rapport annuel que le délégataire doit remettre à l'autorité délégante en application de l'article L.411-13 du C.G.C.T.

Contrairement au rapport annuel du délégataire, le R.P.Q.S est un document public. Il permet d'informer les usagers du service dans les conditions prévues à l'article L.1411-13 du C.G.C.T.

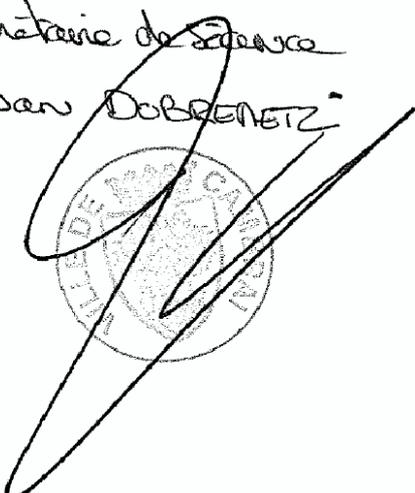
C'est enfin un outil d'amélioration et de suivi de la gestion du service à partir des indicateurs de performance.

Il vous est demandé de bien vouloir approuver le rapport 2021 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau.

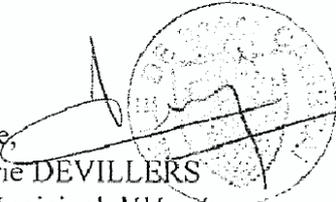
Adopté à l'unanimité

Suivent les signatures  
Pour extrait conforme  
Le Maire de Cambrai,  
François-Xavier VILLAIN

Le secrétaire de Service  
Alban DOBRENETZ



Pour le Maire,  
M. Jean-Marie DEVILLERS  
Conseiller Municipal délégué  
à l'Eau et Assainissement et Propreté de la Ville



**Publié sur <https://www.villedecambrai.com> le 07 octobre 2022**